

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ETOILE OBLI TAUX PLUS

Part R - Code ISIN: (C) FR0013383288

OPCVM de droit français géré par Société Générale Gestion, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à ETOILE OBLI TAUX PLUS - R, vous investissez dans un portefeuille de produits obligataires et monétaires libellés en euro et dont l'objectif de gestion est de réaliser en cas de remontée des taux d'intérêt moyen et long terme des emprunts d'Etat allemands une performance positive (après déduction des frais courants). En cas d'anticipation de baisse tendancielle des taux, la gestion du fonds pourra se rapprocher d'une gestion monétaire.

Compte tenu de la spécificité de sa gestion, le fonds ne peut être comparé à un indice de référence

Pour y parvenir, le gérant définit sa stratégie d'investissement selon l'environnement économique, l'analyse de la courbe des taux et des écarts de crédit entre émetteurs. Il la met en œuvre en sélectionnant des obligations et autres titres de créance essentiellement libellés en euro d'émetteurs, souverains publics ou privés appartenant à l'OCDE, dont au moins pour la moitié de l'actif net, à l'Espace Economique Européen et à la Suisse.

Les actifs sont systématiquement couverts contre le risque de change

L'exposition aux obligations à haut rendement et à risque élevé (émissions souveraines, publiques ou privées) ou non évaluées par une agence de notation est limitée à 10% maximum de l'actif net. Pour la sélection des titres, le gérant ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux appréciations des agences de notation financière mais fonde sa

conviction d'achat et de vente d'un titre sur les analyses de crédit et de marchés établies par Amundi, groupe d'appartenance de la société de gestion. Le fonds est exposé en permanence et en totalité aux marchés de taux au travers de produits obligataires et/ou monétaires. Sa sensibilité (mesure du rapport entre la variation de la valorisation du portefeuille et la variation de taux d'intérêt) varie dans une fourchette comprise entre -5,0 et +0,5 par le recours aux produits dérivés

Le gérant peut utiliser des instruments financiers à terme (instruments dérivés ou intégrant des dérivés) à titre de couverture et/ou d'exposition et conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités appliquées par le distributeur. Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi et son mode de gestion.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

• Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité

- de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille

liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit	
remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,15 % de l'actif net moyen
Frais préleyés par le FCP dans certaines circonstances	

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

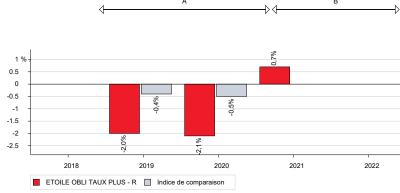
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre

Commission de performance Néant Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont

calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds

Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité. A partir du 01/04/2021, l'indice de comparaison du fonds, l'Eonia, est supprimé.

Le fonds a été créé le 20 février 2006 et sa part R le 30 novembre 2018. La devise de référence est l'euro (EUR).

- A : Durant cette période le fonds dispose d'un indice de comparaison à titre indicatif, l'Eonia capitalisé.
- B : Le 1er avril 2021, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont Fiscalité : disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres

de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que Responsabilité : la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet http://www.societegeneralegestion.fr, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Société Générale Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion http://www.societegeneralegestion.fr et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Société Générale Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).